République du Congo – Département de la LIKOUALA

Apiflordev, partenaire de l'Ordre de Malte France

Apiflordev a d'abord effectué une première mission en Février 2017 pour établir une étude de faisabilité, et pour rencontrer les Aka bénéficiaires du projet.

En Octobre-Novembre 2017, Apiflordev a entrepris de former les apiculteurs et de réinstaller les ruches Kenyanes (financées en 2015 par l'U.E. et l'ASPC) de façon à attirer des abeilles. La formation, théorique et pratique, a été organisée dans quatre villages autour d'Enyellé (sur un périmètre de 20km) : Makodi, Lobi, Limite 1 et Limite 2. Au total, environ 50 participants ont suivi cette formation, la plupart Aka. Chaque village formé a reçu des tenues de protection, des paires de gants, des lève-cadres, et un enfumoir.

En Février 2018, Apiflordev a travaillé pendant un mois avec les apiculteurs formés précédemment sur la fabrication de ruches cylindriques tressées en matériaux naturels, et sur la capture des essaims dans les ruches Kenyanes et dans les ruches tressées. Du matériel de récolte du miel (seaux, tamis, brosses de récolte) a été distribué aux apiculteurs formés. En 2018, dans le secteur d'Enyellé, un total de 36 litres de miel a été vendu sur l'ensemble des quatre villages (pas de données sur l'autoconsommation). Le miel récolté avant le mois de Juin a été acheté par 3 le Père Lucien de l'ASPC, les récoltes de miel subvenues après son départ ont été achetées par Herman (coordinateur des écoles ORA, et apiculteur suivant le projet sur place) et des membres de la CIB. Dans le secteur de Mboua, un total de 250 litres de miel a été vendu en 2018 (en plus de l'autoconsommation).

En Février 2019, mission Apiflordev d'un mois :

- Renforcement des acquis et du suivi des apiculteurs Aka
- Construction et équipement d'une miellerie collective à Mboua
- Formation de 10 nouvelles familles Aka en apiculture et dotation de 25 nouvelles ruches ;

1. <u>Renforcement des acquis et du suivi des apiculteurs</u>

L'apiculture est pratiquée dans le secteur de Mboua par des villageois Bantou ainsi que par des Aka depuis 2015 (projet suivi par Apiflordev de 2015 à 2017). Un cheptel important de ruches existe déjà et les récoltes de miel sont fructueuses.

Le suivi des apiculteurs est organisé par Clément Mittérand (ASPC et OdM). Le premier objectif est de renforcer le suivi de apiculteurs. Pour cela, une motobrouette a été financée sur fonds propres par Apiflordev et sera mise à disposition courant Mars 2019 au groupement des apiculteurs afin de faciliter les tournées de suivi des apiculteurs, d'entretien et de récolte des ruches. Clément MIttérand prendra l'assurance en son nom ainsi qu'au nom de son association locale. En dehors des temps de récoltes du miel (Février et Juin), deux visites par mois seront organisées entre Clément Mittérand et les apiculteurs de chaque site. Un document de suivi des ruches a été remis à ce dernier, et sera transmis au Père Jude de l'ASPC et à Enora Javaudin d'Apiflordev.

2. Construction, fonctionnement et équipement de la première miellerie collective de la Likouala

Une partie du budget 2019 de l'OdM pour l'apiculture a été orienté vers le financement d'une miellerie collective à Mboua, dont les travaux ont pu être lancés en Février 2019. En effet, au vu de la quantité de miel produite (250 litres vendus en 2018, en plus du miel auto-consommé), il est devenu urgent de pouvoir récolter le miel et de l'extraire dans de bonnes conditions. Le chantier d'un bâtiment de 60 mètres carrés, construit sur un terrain de l'ASPC, en face de l'internat des enfants Autochtones de Mboua, a donc débuté lors de la mission de Février 2019. Une pièce sera dédiée à l'extraction, au stockage et au conditionnement du miel. Un bureau et un espace de vente seront également inclus dans le bâtiment. La miellerie sera davantage qu'un lieu d'extraction du miel. Ce bâtiment sera également : - Un espace collectif pour les apiculteurs, élément important dans la construction d'un groupe uni d'apiculteurs Aka et Bantou. - Un lieu où pourront se dérouler des formations en apiculture. - Un centre de tri du miel rapporté, provenant des ruches ou bien de la forêt. - Un point de stockage et de vente du miel pour les visiteurs. - Et enfin une vitrine du projet d'apiculture dans son ensemble. L'organisation des récoltes de miel (Février et Juin): un travail impliquant toute la communauté Aka En accord avec les familles Aka, il a été décidé que les récoltes de miel des ruches se feraient de façon collective, village par village, avec Clément Mittérand et à l'aide de la motobrouette. Chaque apiculteur pourra différencier son miel dans un seau. La récolte collective permet non seulement de renforcer les bonnes pratiques de récolte (ne prélever que les rayons de miel opperculé, sans le couvain, de garder la cire une fois le miel pressé), mais aussi de créer un véritable groupement d'apiculteurs uni. Nous avons également proposé d'impliquer les femmes dans ce projet. En effet, si la récolte du miel sauvage est traditionnellement une activité masculine, les femmes Aka pourront trouver leur place dans le travail d'extraction de leur miel à la miellerie. Une fois la récolte finie, les femmes pourront revenir avec leur seau de rayons de miel, afin de l'extraire, mesurer la récolte (en litres), et être rémunérées. 6 Un système de rémunération du miel équitable et en accord avec les pratiques d'échange des Aka Jusqu'à présent, les Autochtones du secteur de Mboua vendaient leur miel (sauvage ou des ruches) aux villageois Bantou à très bas prix (environ 500 francs Cfa le litre), ou l'échangeaient contre de l'alcool. Le mécontentement des femmes à ce sujet a bien été ressenti lors de la réunion tenue au village de Mobangui. Elles ont donc immédiatement adhéré à l'idée de s'impliquer dès la récolte et l'extraction du miel. Nous avons proposé qu'elles aient le choix dans la rémunération : en Francs CFA et/ou en équipement pour la maison. La miellerie proposera donc un petit dépôt de matériel tel que : mousticaires, marmite, sel, savon, machette...dont la valeur équivalente pourra être échangé contre le miel. Ce système permet non seulement :

- De rémunérer directement et équitablement chaque famille d'apiculteur en fonction de sa récolte, en argent et/ou en équipement.

- D'impliquer toute la communauté, et pas uniquement les hommes.

- De court-circuiter les pratiques en cours d'échange du miel contre de l'alcool. - D'encourager l'utilisation la miellerie.

- Et plus globalement de permettre une amélioration des conditions de vie. Nous avons proposé un prix d'achat équitable du miel par la miellerie : - Prix d'achat du miel provenant des ruches (bien opperculé et sans couvain) : 2000 francs cfa/litre. - Prix d'achat du miel "sauvage" provenant de la forêt : 1200 francs cfa/litre. Le miel provenant des ruches, bien opperculé, pourra partir dans un réseau de vente à destination des populations urbaines (Pokola, Ouesso, ou Brazzaville). Le miel "sauvage" sera également être collecté à la miellerie (sans être mélangé au miel provenant des ruches) afin de valoriser le savoir-faire des Aka dans la récolte du miel des arbres. Mais ce miel sera destiné davantage à la vente locale. La commercialisation du miel Nous avons élaboré avec Clément Mittérand une fourchette de prix de revente du miel, qu'il assurera. Prix de vente du miel de "1ere qualité" issu des ruches : 3000 Francs cfa/litre. La clientèle de ce miel sera plutôt une clientèle urbaine, ou expatriée. Prix de vente du miel "sauvage" provenant de la forêt : 2000 francs cfa/litre. La clientèle sera plutôt locale, les villageois Bantous. La marge entre l'achat et la revente servira donc de trésorerie pour l'achat des récoltes suivantes, pour les frais d'essence de la motobrouette et de l'entretien de la miellerie. 7 L'équipement de la miellerie En Février 2019, Apiflordev a remis à Clément Mittérand pour la miellerie : - 4 maturateurs à miel de 40 kg chacun, avec robinet. - 3 toiles filtrantes - 3 brosses de récolte - 1 enfumoir - Un stock de pots plastique (25 de 1kg et 25 de 500 gr.).

3. **<u>Formation et équipement de nouvelles familles Aka en apiculture</u>**

   Au vu du potentiel apicole du secteur, de la demande croissante des Aka pour de nouvelles ruches, et du bon déroulement du suivi des apiculteurs sur place par Clément Mittérand, nous avons commencé à former 10 nouvelles familles Aka en apiculture (5 à Mobangui et 5 à Attention. Ces familles ont été choisies par les Pré-co Aka). Ces 10 nouvelles familles seront dotées chacune de 2 ruches kenyanes (fabrication prévue pour Mars 2019), et de l'équipement nécessaire à l'entretien des ruches (Tenue et gants. Matériel remis lors de la mission de Février 2019).

Le projet d'apiculture dans la Likouala à plus long terme (Enora Javaudin)

La récolte de miel est une activité importante dans la culture Aka. Tout au long de ce projet, nous avons pu ressentir un grand intérêt de la part des Autochtones pour les abeilles et la production de miel. Cependant, la possession d'une ruche nécessite aussi d'être sédentaire. Ainsi, j'ai constaté que les Autochtones ayant été présents depuis le début du projet, et les plus motivés, sont également ceux qui sont installés de façon fixe dans leur village, et ont commencé à cultiver près de leurs habitations. Selon moi, il est important de poursuivre le travail effectué, en se concentrant sur ces mêmes populations. Les deux apiculteurs Congolais qui m'ont accompagné dans ce projet, Clément et Herman, sont devenus petit à petit des formateurs à leur tour. Leur savoir-faire dans la façon de communiquer et de fonctionner avec les Aka a été précieux pour la bonne

réception et le suivi du projet. Ce qui a pu être mis en place entre 2017 et 2019 nécessite donc d'être poursuivi et renforcé. Ainsi, nous proposons :

- De consolider le projet d'apiculture dans le secteur d'Enyellé. Cela consistera à :
    - Effectuer un suivi des Aka ayant déjà des ruches, et que les récoltes de miel soient plus régulières et abondantes.
    - Pérenniser le mode de suivi des ruches : si le système des "relais miel" fonctionne en 2019, il pourrait être poursuivi.
    - Former et équiper de nouveau apiculteurs Aka fixés à Enyellé.
    - Créer à Enyellé un local de dépôt et de vente du miel produit, pour une commercialisation locale et équitable.
- De développer l'apiculture dans le secteur de Mboua. Cela passera par :
    - Un suivi des apiculteurs Aka ayant déjà une ruche.
    - La dotation et la formation de nouvelles familles Aka en ruches.
    - L'amélioration des locaux de la miellerie et du matériel d'extraction et de conditionnement du miel.
    - Le développement d'un circuit de commercialisation assurant une rémunération équitable, stable et régulière des apiculteurs.

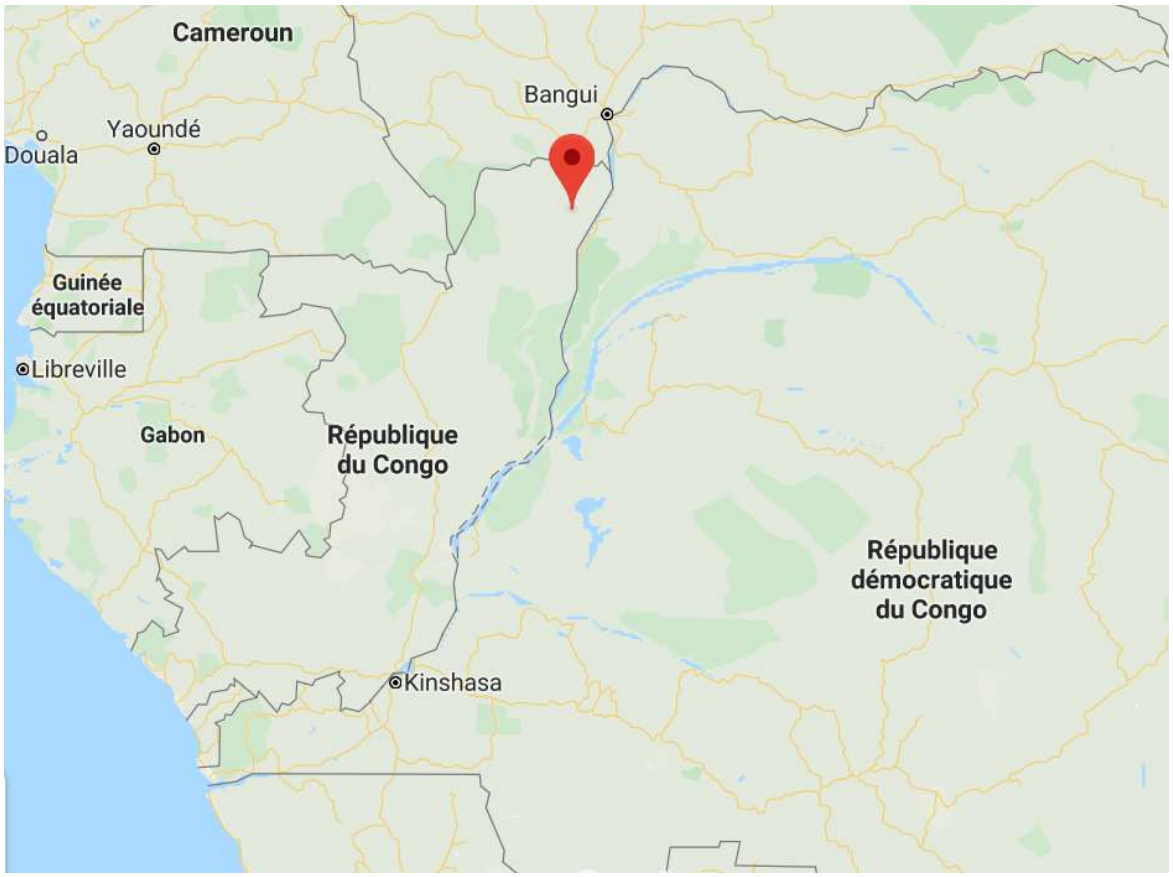
Cameroun
Bangui
Yaoundé
Douala
Guinée
équatoriale
Libreville
Gabon
République
du Congo
République
démocratique
du Congo
Kinshasa